



Le saviez-vous ? La Trousse 72 h, c'est essentiel. À vos trousse !

Notre municipalité s'est dotée d'un **plan de sécurité civile**. Il s'agit d'une préparation pour faire face et nous aider à intervenir en cas de sinistres majeurs. Tempêtes climatiques; Grands vents; Pluies diluviennes, Inondations, Pannes des services publics (eau, électricité, téléphone, etc.), Incendie majeur, Incendie de forêt, Accident routier majeur et risque de déversement de matières dangereuses... Ce sont là des événements pour lesquels nous ne pouvons pas prétendre être à l'abri.

Il importe de savoir que la **sécurité civile** est l'ensemble des actions et des moyens mis en place à **tous les niveaux de la société** et à la base, chacun des **citoyens** devrait se sentir concerné et pas juste les municipalités.

L'article 5 de la *Loi sur la sécurité civile* indique même ceci : Toute personne doit faire preuve de prévoyance et de prudence (...). *Prévoyance, mais quelle prévoyance ?*

Voici : En lien avec les risques présents dans son milieu, les citoyens devraient notamment s'assurer de connaître les consignes à suivre en cas d'urgence et, disposer d'un niveau d'autonomie lui permettant de faire face au moins aux 72 premières heures d'un sinistre. Il s'agit donc d'avoir des **articles essentiels qui permettront à vous et votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence**. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux personnes sinistrées ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

Nous vous invitons fortement à vous doter d'une telle trousse.

Que mettre dans une trousse 72 h ?

- Eau potable (deux litres par personne et par jour, pour au moins trois jours).
- Nourriture non périssable (pour au moins trois jours).
- Ouvre-boîte manuel.
- Radio à piles et piles de rechange.
- Lampe de poche et piles de rechange.
- Trousse de premiers secours: bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques.
- Articles pour la toilette: brosses à dents, serviettes, mouchoirs en papier, savon, papier hygiénique, sacs à ordures en plastique.
- Couvertures ou sacs de couchage.
- Argent.
- Jeu de clés pour la voiture et la maison.
- Sifflet (pour signaler votre présence aux secouristes).
- Bougies, briquet et allumettes.
- Couteau de poche multifonctionnel.
- Masques antipoussière (pour filtrer l'air contaminé).
- Photocopies de vos documents personnels importants: pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour les médicaments et les lunettes, liste des personnes à joindre en cas d'urgence.

Enfin, n'oubliez pas d'inclure des articles pour :

- La famille (médicaments, équipements médicaux, nourriture spéciale);
- Les enfants en bas âge (lait maternisé, couches jetables, biberons);
- Les animaux domestiques (nourriture, médicaments, accessoires).

Excellent ! Vous constatez à la lecture de cette liste que vous avez presque tout ce qui est suggéré, mais vous constatez aussi que c'est un peu éparpillé partout dans la maison. Il serait sage de faire une trousse comme suggérée et de la placer dans un endroit précis où vous pourrez y avoir accès en cas d'urgence. Un sac solide et facile à transporter, comme un sac à dos semble l'idéal.

Et pour l'assemblage, pourquoi ne pas en faire une activité familiale ? À vos trousse !

Il existe aussi des trousse préassemblées. Elles sont notamment disponibles auprès des organisations suivantes :

- [la Croix-Rouge canadienne, http://www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)
- [l'Ambulance Saint-Jean, http://www.boutiqueasj.ca](http://www.boutiqueasj.ca)
- [l'Armée du Salut, http://www.armedusalut-quebec.ca](http://www.armedusalut-quebec.ca)
- Et certains commerçants de la région.